

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10072 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre : ABDERRAHIM. 160356
Nom & Prénom : HAMMI. ABDERRAHIM.
Date de naissance : 1962
Adresse : Set. Chahada Rue 3 n°23 oufja Gasa
Tél. : Total des frais engagés : 150 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 07/10/21/23
Nom et prénom du malade : HAMMI. PATI HA Age:
Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
Nature de la maladie : Fracture
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Le : / /
Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le <u>Versement</u> des Actes
07/02/23	consultation	5	50000	Dr. KHALIL BILAL Médecin de famille

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AL MOTAHIDA 31 Rue 35 Lot. Sidi Abderrahmane Casablanca - Maroc	13/02/23	238000000 Pharmacie AL MOTAHIDA 31 Rue 35 Lot. Sidi Abderrahmane Casablanca - Maroc

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>RADIOLOGIE</i> 10. Imm. Commune el Bld. Sidi Abdrahmane Tel. 05 22 50 10 10 05 22 90 07 01	06.09.23	2 L66	460,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a circular DNA molecule with 16 numbered segments (1-16) arranged in a clockwise direction. Segments 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, and 16 are labeled. Segments 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, and 16 are labeled. The molecule is oriented with a vertical arrow labeled 'H' pointing upwards, a horizontal arrow labeled 'D' pointing to the left, and a horizontal arrow labeled 'G' pointing to the right.

2 1 1 2
B

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV: 144DH50
PER: 08/24
LOT: L3403-3

PPV: 144DH50
PER: 08/24
LOT: L3403-3

PPV: 144DH50
PER: 08/24
LOT: L3403-3

LOT: 213108/1
EXP: 10/2023
PPU: 20,90 DH

LOT: 213108/1
EXP: 20,50 08/23
PPU: 20,90 DH
sablanca

الدكتورة خديجة بندان
طبيبة اختصاصية في الطب الباطني
الفحص بالصدى
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le

18/11/23

U HAMMI RANTHA

3

x 283,00

chmgla half a03

1 1 3 mo.11

3x 146,90

HONART

1 1 - 0 - 1

1 min

3x 94,00

Mydoflex

1 1 - 0 - 1

2 min

GTIN: 06118001260850
LOT: 4019
MFG: 07/2022
EXP: 07/2025
PPV: 94,00 hs00



169,00

Dolox x 90

1 0 - 1 - 0

04/24

PPV: 169DH00
PER: 10/25
LOT: L3658-2

Docteur Khadija BENDDANE

الدكتورة خديجة بندان

Spécialiste en Médecine Interne

طبيبة اختصاصية في الطب الباطني

Echographie Médicale

الفحص بالصدى

لا نغير تاريخ الفحص

Diplômée de la Faculté de Médecine

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

de Casablanca

Casablanca, le :

07/04/13

N HAMMI ANFA

— Rx 2 Jenm x Fsp
(en charge)

RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA

10, Imm. Communal Route d'Azemmour
Bd. Sidi Abdessamane - Casablanca
0522 90 10 10 / 05 22 90 6 7 07

Dr. Khadija BENDDANE
Spécialiste en Médecine Interne
Faculté de Médecine de Casablanca
B.S. Moudou Souleyla
Casablanca 20130
Tél. 05 22 90 6 7 07
Fax 05 22 90 6 7 08

IF : 2221555

08/02/2023
Casablanca, le -----

Facture N° 500/02/2023

Nom patient : HOUSNI FATIHA

Examen(s) réalisé(s) : RX 2 GENOUX EN CHARGE F/E

Date Examen(s) : 08/02/2023

Montant : 460 DH

Montant Produits : 0,00 DH

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME
MONTANT TOTAL :
QUATRE CENT SOIXANTE DIRHAMS**

**RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA**

10, Imm. Communal Route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07
Fax : 05 22 93 37 13
Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - ICE : 001686337000022

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - ICE : 001686337000022



Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr N. Faris

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

CASABLANCA, le 08/02/2023

PATIENT : Mme.HOUSNI FATIHA

EXAMEN(s) REALISE(s) : RX 2 GENOUX EN CHARGE F/P

Cher Docteur,

Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

Rx DES GENOUX EN CHARGE FACE ET PROFIL

On note de manière bilatérale :

- ❖ Un genu varus.
- ❖ Un pincement du compartiment interne de l'interligne articulaire tibio fémoral surtout à droite.
- ❖ Une ostéophytose marginale médio latérale, bi spinale, pré spinale et rotulienne supéro inférieure.
- ❖ Petite os fabella.

AU TOTAL

Gonarthrose sur genu varus de manière bilatérale.

Confraternellement

DR O. ALAMI

RADIOLOGIE HAY HASSANI
10, Imm. Communal, Casablanca
el Bd. Sidi Abderrahmane
Tél. 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07